

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

ANALYSTE SENIOR DE SEMENCES

Tous droits réservés - GEVES©06/2019

www.geves.fr



GEVES
Expertise & Performance

Consignes

La moyenne générale des 2 épreuves doit être d'au moins 14/20.

- **Epreuve Ecrite :**
L'épreuve écrite, notée sur **20 points**

- **Epreuve Orale :**
Durée : 30 min, notée sur **20 points**

- **Jurys**

Composition	Jury
Président du Jury	
Représentant du GNIS-SOC	
Représentante des Laboratoires Reconnus	
Représentant Échantillonnage	
Représentante Analyses Physiques	
Représentant Germination	
Représentant Pathologie	
Observateur	

- **Anonymat des copies**

Les candidats doivent s'abstenir de faire figurer dans leur copie tout signe distinctif (Indication de nom, marquage particulier, surlignage, signe de reconnaissance, couleur...) permettant de les identifier.

L'anonymat n'est levé qu'après la correction.

Lorsque la copie remise initialement est insuffisante pour lui permettre de rédiger son travail, le candidat demandera au surveillant une copie supplémentaire autant de fois que nécessaire. Le candidat prendra soin de numéroter la copie principale et les copies supplémentaires.

Partie 1. Étude de cas (10 points)

Documents à disposition

- Les règles ISTA version en vigueur
- L'annexe 1 de l'arrêté du 22 mai 2017 définissant les modalités de reconnaissance des laboratoires d'entreprises en vue de l'utilisation de leurs résultats d'analyses d'auto-contrôles pour la certification de semences
- Les modalités relatives à la mise en œuvre de la reconnaissance des laboratoires d'entreprises
- Le protocole céréales
- Le règlement technique général de la production et de la certification des semences
- Les règlements techniques annexes
- Note SOC sur l'utilisation des humidimètres
- Guide d'audit

Sujet de l'étude de cas

Lors de l'audit réalisé dans votre laboratoire plusieurs écarts ont été relevés.

Ces écarts sont au nombre de 4 et font chacun l'objet d'une fiche dont vous trouverez le détail ci-après.

Quelles réponses donnez-vous à chacun de ces écarts ?

Votre réponse devra être détaillée de façon à permettre à un auditeur d'évaluer la pertinence de votre proposition. Pour cela vous pouvez vous appuyer sur des exemples concrets et un déroulement. Il est demandé d'être pratique et d'étayer vos propos.

Point d'attention :

Dans votre réponse, vous serez vigilant afin d'éviter toute information qui pourrait permettre de vous identifier.

Fiche d'écart d'audit **CONFIDENTIEL**

Laboratoire :	LABORATOIRE GRAINES	
Date de l'audit :	15/03/2019	
Auditeur(s) :	Mr TARTANPION	
N° de fiche :	1	
Ecart :	<input checked="" type="checkbox"/> Majeur	<input type="checkbox"/> Mineur

Description de l'écart (préciser sa catégorie) :	Réf. Paragraphe « Conditions et exigences applicables aux laboratoires reconnus »	Réf chap. Règles ISTA	Réf. Régl. technique certif.
Qualification du personnel			
<p>Les modalités de formation et de suivi des compétences des analystes sont définies et mises en œuvre.</p> <p>Cependant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le laboratoire n'a pas défini les critères permettant de statuer sur l'autorisation initiale de réalisation des analyses dans le cadre de la reconnaissance et sur le maintien des compétences des analystes. 2. La traçabilité n'est pas décrite pour : <ul style="list-style-type: none"> - les décisions de retrait et de réattribution d'autorisation - les modalités de formation 	Annexe 1, paragraphes 2 et 3		
Commentaires et propositions d'actions du laboratoire audité :			
A renseigner sur la copie			

Le laboratoire devra répondre (analyse des causes, actions correctives proposées ou à mettre en place) dans les délais convenus avec les auditeurs. Il devra joindre à sa réponse la copie de cette fiche d'écart.

Nom, fonction et signature du représentant du laboratoire :	Signature des auditeurs	 <p>Station Nationale d'Essais de Semences Laboratoire National de Référence Semences 25 rue Georges Morel – CS. 90 024 49071 Beaucouzé Cedex – France</p>
---	-------------------------	---

Fiche d'écart d'audit **CONFIDENTIEL**

Laboratoire :	LABORATOIRE GRAINES
Date de l'audit :	15/03/2019
Auditeur(s) :	Mr TARTANPION
N° de fiche :	2
Ecart :	<input checked="" type="checkbox"/> Majeur <input type="checkbox"/> Mineur

Description de l'écart (préciser sa catégorie) :	Réf. Paragraphe « Conditions et exigences applicables aux laboratoires reconnus »	Réf chap. Règles ISTA	Réf. Régl. technique certif.
Contrôle du matériel			
Le technicien de laboratoire en charge de la préparation des échantillons à l'aide du diviseur à rifles est correctement identifié. Cependant la personne qui contrôle le diviseur au laboratoire est différente du technicien préparant les échantillons au diviseur à rifles.	Annexe 1 paragraphe 3	Chap 2.4 2.5.1.1	
Commentaires et propositions d'actions du laboratoire audité :			
A renseigner sur la copie			

Le laboratoire devra répondre (analyse des causes, actions correctives proposées ou à mettre en place) dans les délais convenus avec les auditeurs. Il devra joindre à sa réponse la copie de cette fiche d'écart.

Nom, fonction et signature du représentant du laboratoire :	Signature des auditeurs	 <p>Station Nationale d'Essais de Semences Laboratoire National de Référence Semences 25 rue Georges Morel – CS. 90 024 49071 Beaucouzé Cedex – France</p>
---	-------------------------	--

Fiche d'écart d'audit **CONFIDENTIEL**

Laboratoire :	LABORATOIRE GRAINES	
Date de l'audit :	15/03/2019	
Auditeur(s) :	Mr TARTANPION	
N° de fiche :	3	
Ecart :	<input checked="" type="checkbox"/> Majeur	<input type="checkbox"/> Mineur

Description de l'écart (préciser sa catégorie) :	Réf. Paragraphe « Conditions et exigences applicables aux laboratoires reconnus »	Réf chap. Règles ISTA	Réf. Régl. technique certif.
Traçabilité des analyses			
Il n'y a pas de traçabilité des analystes et du matériel utilisé lors des analyses d'humidité, de Pureté/Dénombrement et de Germination.	Annexe 1 paragraphe 2.7 et 5.4		
Commentaires et propositions d'actions du laboratoire audité :			
A renseigner sur la copie			

Le laboratoire devra répondre (analyse des causes, actions correctives proposées ou à mettre en place) dans les délais convenus avec les auditeurs. Il devra joindre à sa réponse la copie de cette fiche d'écart.

Nom, fonction et signature du représentant du laboratoire :	Signature des auditeurs	 <p>Station Nationale d'Essais de Semences Laboratoire National de Référence Semences 25 rue Georges Morel – CS. 90 024 49071 Beaucouzé Cedex – France</p>
---	-------------------------	--

Fiche d'écart d'audit **CONFIDENTIEL**

Laboratoire :	LABORATOIRE GRAINES
Date de l'audit :	15/03/2019
Auditeur(s) :	Mr TARTANPION
N° de fiche :	4
Ecart :	<input checked="" type="checkbox"/> Majeur <input type="checkbox"/> Mineur

Description de l'écart (préciser sa catégorie) :	Réf. Paragraphe « Conditions et exigences applicables aux laboratoires reconnus »	Réf chap. Règles ISTA	Réf. Régl. technique certif.
Contrôle des appareils de teneur en eau et contrôle des balances			
Étuves La caractérisation des étuves de teneur en eau est réalisée partiellement. Seul le test d'homogénéité est réalisé.	Annexe 1 paragraphe 5	Chap. 9.2.4.2	
Balance Le contrôle des balances est réalisé annuellement par un prestataire de service, mais en interne il n'est pas réalisé de contrôle périodique de la dérive des balances.	Annexe 1 paragraphe 5	Chap. 3.5.1 (tableau)	
Commentaires et propositions d'actions du laboratoire audité :			
A renseigner sur la copie			

Le laboratoire devra répondre (analyse des causes, actions correctives proposées ou à mettre en place) dans les délais convenus avec les auditeurs. Il devra joindre à sa réponse la copie de cette fiche d'écart.

Nom, fonction et signature du représentant du laboratoire :	Signature des auditeurs	 <p>GEVES Expertise & Performance</p> <p>Station Nationale d'Essais de Semences Laboratoire National de Référence Semences 25 rue Georges Morel – CS. 90 024 49071 Beaucouzé Cedex – France</p>
---	-------------------------	--

Partie 2. Questions à réponse courte (10 points)

Les réponses attendues pour ces questions doivent être courtes et ne pas dépasser ½ page par question. Les réponses doivent être rédigées.

-
- Question 2.1** En tant qu'analyste en chef, quels sont les points sur lesquels vous vous basez pour pouvoir valider un résultat de qualité sanitaire ? **2 points**
-
- Question 2.2** Comment calculez-vous le résultat final d'une analyse de pureté dans le cas de travail sur deux demi-échantillons ? Si les résultats d'analyse des deux demi-échantillons ne sont pas compatibles, que faites-vous ? **0.5 point**
-
- Question 2.3** Le laboratoire doit disposer d'une procédure d'acceptation des échantillons au laboratoire. Listez et décrivez les critères d'acceptation des échantillons soumis dont vous feriez état dans une telle procédure ? **2.5 points**
-
- Question 2.4** Le logiciel de votre humidimètre est paramétré pour l'espèce triticale. Cependant, cette espèce ne figure pas sur la plaque d'identification de vérification primitive métrologique de l'appareil qui comprend entre autres le blé tendre, l'orge, le seigle mais pas le triticale. Pouvez-vous faire une analyse de Teneur en eau ? Expliquez **2 points**
-
- Question 2.5** Vous êtes informé de la présence d'écarts anormaux sur votre carte de contrôle, comment réagissez-vous ? Quelle démarche adoptez-vous ? **3 points**
-